

La [CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE REGION HAUTS-DE-FRANCE](#) et la [CCI DE L' AISNE](#) / T : 03.23.06.02.02 portent le dispositif Ardan pour Action Régionale pour le Développement d'Activités Nouvelles. Ce dispositif se veut comme un accélérateur de projet nouveau et structurant pour les TPE, PME et les associations en leur permettant d'intégrer durant six mois un pilote de projet, en charge de développer le projet de l'entreprise et de se former en parallèle au management de projet. Les pilotes de projet sont des personnes en recherche d'activité, inscrite à Pôle Emploi, avec a minima six mois de droits à l'indemnisation chômage restants. hautsdefrance.cci.fr